



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECTORAT

Rennes, le 15 septembre 2026

Inspection pédagogique régionale

Histoire-géographie

Affaire suivie par :

Philippe CHÉREL

philippe.cherel@ac-rennes.fr

Sophie FERHADJIAN

sophie.ferhadjian@ac-rennes.fr

Christian LIPPOLD

christian.lippold@ac-rennes.fr

Fabienne MOYSAN

fabienne.moysan@ac-rennes.fr

Gaël REUZÉ

gael.reuze@ac-rennes.fr

IA-IPR d'histoire-géographie-EMC

Les Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux
d'histoire-géographie

À

Mesdames et Messieurs
les professeurs d'histoire et géographie
S/C de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Secrétariat des Inspecteurs

Chrystèle Hardy

T 02 23 21 77 71

ce.insp4@ac-rennes.fr

96 rue d'Antrain - CS 10503

35705 RENNES Cedex 7

Objet : Lettre de rentrée

Chères et chers collègues,

En ce début de mois de septembre, nous espérons que ces vacances ont été agréables et reposantes. Nous vous souhaitons une bonne rentrée scolaire et nous nous réjouissons d'accueillir les professeurs arrivant dans notre académie. Nous adressons également toutes nos félicitations aux professeurs stagiaires et lauréats des concours.

Nous remercions pour leur investissement celles et ceux qui ont contribué aux formations, à l'animation de nos disciplines dans l'académie et à la production de ressources. Nos remerciements vont également à tous les professeurs qui ont accepté la mission d'accueillir des étudiants et des professeurs stagiaires afin de contribuer à leur formation en établissement.

Ce courrier, qui sera également adressé aux chefs d'établissement pour information avec l'ensemble des lettres de rentrée disciplinaires, fait le point sur l'actualité de nos enseignements et sur les principaux axes de travail qui seront les nôtres lors de cette année scolaire.

➤ Organisation et répartition des dossiers au sein du groupe des IA-IPR :

Pour vous accompagner tout au long de l'année, l'équipe des IA-IPR d'histoire-géographie a cette année le grand plaisir d'accueillir Madame Fabienne Moysan.

Nous vous rappelons que, dans le cadre professionnel, nous n'utilisons que les boîtes académiques (prénom.nom@ac-rennes.fr) que nous vous remercions de consulter régulièrement afin de vous tenir informés.

Vous pouvez nous contacter si besoin (nos coordonnées sont indiquées en colonne de gauche sur ce courrier) uniquement avec votre adresse académique. Nous nous efforçons de traiter vos messages dans les meilleurs délais.

IA-IPR	Dossiers disciplinaires et missions	Secteurs géographiques (à titre indicatif)
Philippe CHÉREL	Mémoire et citoyenneté Histoire des arts Numérique EDD CAFFA	Côtes-d'Armor (Est) Ille-et-Vilaine
Sophie FERHADJIAN	Valeurs de la République Formation initiale INSPÉ	Finistère (Sud) Morbihan
Christian LIPPOLD	Trinôme académique – Éducation à la défense DNL et International	Finistère (Nord) Côtes-d'Armor (Ouest)
Fabienne MOYSAN	Formation initiale et continue DNB	Finistère Morbihan
Gaël REUZÉ	Agrégation interne Capes interne Contractuels DNB	Côtes-d'Armor (Est) Ille-et-Vilaine

➤ **L'actualité de nos disciplines**

❖ **Les programmes d'histoire-géographie du collège**

Le [nouveau programme d'histoire-géographie du cycle 3](#), paru au Bulletin officiel n° 22 du 28 mai 2026, entre progressivement en application : au CM2 et en 6^e à la rentrée de l'année scolaire 2027-2028. L'ancien programme de cycle 3 reste donc en vigueur l'année scolaire 2026-2027 pour les classes de CM2 et 6^e.

Une [consultation sur les projets de programmes d'histoire-géographie pour le cycle 4](#) a été organisée l'année scolaire précédente et s'est déroulée jusqu'au 19 juin 2026. [Les programmes parus au BO n° 31 du 30 juillet 2020](#) restent donc en vigueur cette année scolaire.

❖ **Les programmes d'EMC**

Parus en juin 2024, les programmes d'Enseignement Moral et Civique sont consultables au [Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale n°24 du 13 juin 2024](#) et s'appliquent désormais au collège comme au lycée.

Des [ressources EMC](#) sont régulièrement publiées :

➤ **sur le site Eduscol :**

- La vidéo [Regards sur le programme d'enseignement moral et civique pour le collège](#) explicite les

intentions et nouveautés de celui-ci.

- Les livrets d'accompagnement de programme (classes de 5^e, 4^e, 3^e) proposent quelques exemples de mise en œuvre du programme (séquences, activités, projets, etc.).
- Un [vademecum](#) publié pour le cycle 4 « propose des éléments pour cadrer, piloter et mettre en place des projets ».

Lien collège : <https://eduscol.education.gouv.fr/4752/ressources-d-accompagnement-pour-l-enseignement-moral-et-civique-au-college>

Lien lycée : <https://eduscol.education.gouv.fr/5787/programmes-et-ressources-en-enseignement-moral-et-civique-voie-gt>

- **Sur le site pédagogique Histoire-Géographie-EMC :**
<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article8089>

❖ **Conseils pour les apprentissages**

Afin de répondre au mieux aux besoins des élèves, nous vous rappelons la nécessité d'être tout particulièrement vigilants à propos des points suivants concernant l'élaboration et la mise en œuvre de votre enseignement :

- **Forme et diversité des rythmes d'apprentissages** : au collège comme au lycée, dans le cadre de la séquence et des séances mises en œuvre, il convient de **varier les rythmes et les registres d'apprentissage** à partir d'un scénario didactique et pédagogique qui s'appuie sur une problématique rigoureuse et procède de choix clairs et assumés en fonction des compétences visées. L'activité des élèves peut donc revêtir des formes multiples, de l'écoute active du professeur (temps d'explicitation, de récit, de contextualisation...) à la plus grande autonomie dans la détermination de la mise en activité et des productions des élèves. Si le travail collaboratif occupe une place effective dans les situations d'enseignement, il ne doit pas pour autant devenir une fin en soi : il se justifie dans la mesure où il permet de donner du sens en lien avec les connaissances, les démarches, les méthodes et les capacités visées. **C'est donc dans l'alternance régulière entre les différentes modalités d'enseignement en rapport avec les objectifs du cours que se construira la réussite des élèves.**
- **Maîtrise du langage** : au collège comme au lycée, la pratique quotidienne de production d'écrits par les élèves est une priorité. Nous vous rappelons que le ministère, sur la page [La maîtrise du langage pour comprendre le monde](#) précise que les « textes à trous » sont à proscrire, sauf besoins particuliers.
- **Différenciation et prise en compte de l'inégale maîtrise des compétences par les élèves** : dans le cadre quotidien du cours, une attention particulière sera portée à la construction, la mise en œuvre et l'animation de situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte **la diversité des élèves**. Cette recommandation peut se traduire de diverses manières - il n'existe pas de modèle unique - dont vous trouverez des exemples dans les trois derniers numéros de la revue académique *Cabotage*.

Cabotage n°5 : <https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article965>

Cabotage n°6 : <https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article7491>

Cabotage n°7 : <https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article8142>

Cabotage n°8 : Penser et mettre en œuvre l'EMC aux cycles 3 et 4 (publication à venir)

- **Evaluation et Contrôle Continu, progressivité des apprentissages** : au collège comme au lycée, **l'évaluation** doit faire l'objet d'une réflexion particulière et être conçue comme **indissociable de l'enseignement**. Il importe d'être en mesure d'en mobiliser toutes les formes (diagnostique, formative, sommative, avec une note chiffrée ou non...) au service des apprentissages des élèves.

Focale sur l'actualité de l'évaluation et des examens

L'évaluation de l'EMC au collège et au lycée :

L'EMC est :

- un enseignement contribuant au contrôle continu certificatif en collège et en lycée,
- un enseignement qui doit être évalué à part entière.

Modalités d'évaluation :

- Une appréciation propre à l'EMC doit être indiquée sur chacun des bulletins (même en l'absence de notes), en 6^e, 5^e, 4^e et 3^e pour chaque période d'EMC,
- Une évaluation chiffrée doit apparaître s'il y a lieu,
- Une moyenne spécifique à l'EMC est attendue en 3^e.

Points de vigilance :

- Au collège, on attend au moins trois notes à ventiler selon l'organisation arrêtée dans l'établissement (trimestres ou semestres).
- En première comme en terminale, une note par élève peut être attribuée à chaque trimestre, ce qui n'est bien sûr pas limitatif. Une appréciation est obligatoire à chaque trimestre ou semestre, même en l'absence de note, pour permettre la remontée dans le LSL.

Différentes modalités d'évaluation de situations d'apprentissage peuvent être proposées dans l'année :

- une note liée à la participation à un débat, évaluant la qualité de l'expression orale et de l'argumentation,
- une note liée à une activité collective, un travail de recherche ou de production,
- une note liée à un écrit réflexif individuel à la suite d'un débat ou de toute autre activité collective.

Outre ces trois modalités, d'autres sortes d'évaluation sont évidemment possibles.

HGGSP (spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques) :

Pour tenir compte des remarques formulées par les professeurs au sujet des programmes d'enseignement de **spécialité HGGSP**, le Ministère a décidé de procéder à un [allègement des thèmes susceptibles de faire l'objet de sujets lors de l'épreuve écrite](#). En conséquence, **depuis l'année dernière, le programme de spécialité obéit à une rotation des questions selon le principe déjà éprouvé :**

Année de session impaire (2027,2029 ...) : les thèmes 2, 4, 5 et 6 pourront faire l'objet d'un sujet.

- thème 2 : *Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution*
- thème 4 : *Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques*
- thème 5 : *L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire*
- thème 6 : *L'enjeu de la connaissance*

Année de session paire (2028 ...) : les thèmes 1, 2, 3 et 5 pourront faire l'objet d'un sujet.

- thème 1 : *De nouveaux espaces de conquête*
- thème 2 : *Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution*
- thème 3 : *Histoire et mémoires*
- thème 5 : *L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire*

- Nous rappelons qu'il est recommandé de ne traiter durant l'année que les quatre thèmes en vigueur. Ainsi, **pour la session 2027, l'Inspection générale recommande de n'aborder que les thèmes suivants : 2, 4, 5, 6**, et pour le grand oral, de limiter les questions choisies par les élèves à ces quatre thèmes. Le programme de l'oral du second groupe (oral de rattrapage) est nécessairement le programme de l'écrit.

- On comprendra aisément que l'allègement des programmes ne doit pas conduire à une inflation des connaissances mais bien à un approfondissement de la construction des compétences par la mobilisation des capacités et méthodes propres à cet enseignement. Au vu des moyennes académiques aux examens, **une attention particulière doit être portée à la dimension critique de l'analyse et à la préparation du Grand oral.**

Le projet d'évaluation au lycée :

Le 25 août 2025 a été publiée au BO une [note de service sur le projet d'évaluation au lycée](#). Elle précise les contours du projet d'évaluation mis en place dans tous les lycées généraux et technologiques.

- **Place du numérique :** nous rappelons l'importance de mobiliser le numérique au service des apprentissages, mais sans en faire une fin en soi. Par ailleurs, il est également important d'éduquer les élèves à la culture numérique, notamment par un usage raisonné et critique d'Internet. Concernant l'usage de l'intelligence artificielle, nous vous rappelons l'existence d'un document ayant pour objectif d'apporter des réponses claires aux interrogations légitimes de l'ensemble de la communauté éducative et notamment des professeurs sur **l'usage de l'IA en éducation**.
<https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647>
De plus, une [ressource institutionnelle datée de juillet 2026](#) précise les usages de l'IA dans l'éducation et renvoie explicitement au cadre d'usage éthique et juridique.

La lettre numérique disciplinaire @rmoriNumHG propose également des éclairages sur des démarches et pratiques : [lettre n°1 « différencier en histoire-géographie »](#) et [lettre n°2 « mémoriser en histoire-géographie »](#)

Nous vous informerons régulièrement durant l'année des nouveautés et des propositions d'accompagnement mises en ligne, via la lettre d'information disciplinaire.

➤ **Formation, accompagnement et rendez-vous de carrière**

Comme l'an passé, nous vous proposons plusieurs formations en histoire-géographie, EMC et HGGSP. Elles sont renforcées par des formations plus transversales : Valeurs de la République, Mémoire et citoyenneté, éducation à la défense, EDD, EAC, Ecole inclusive... Nous vous invitons à vous inscrire rapidement à celles qui retiendront votre attention.

Le programme académique de formation (PrAF) est en ligne sur le site académique. Vous pouvez accéder aux formations du PrAF en fonction de deux types de recherche soit par profil ou par thématique. Il est consultable en suivant les liens ci-dessous :

<https://www.ac-rennes.fr/l-ecole-academique-de-la-formation-continue-123044>

La campagne d'inscription est ouverte du 29 août au 30 septembre 2026.

En raison d'ajustements techniques en cours sur la plateforme EAFC, le tableau récapitulatif des formations liées aux thématiques d'Histoire-Géographie-EMC (ouvertes sur inscription individuelle) vous sera transmis dans le courant de la semaine.

Concernant **les groupes de secteur**, les demandes d'ouverture ont été formulées avant les vacances et l'inscription des professeurs se déroule du 1^{er} au 30 septembre 2026, pendant la campagne d'inscription au PrAF. Ce sont les chefs d'établissement qui inscrivent les professeurs. La liste des groupes de secteur validés est affichée dans la rubrique : mes infos/"Formation" via TOUTATICE. Nous vous invitons à mettre à profit ces temps de mutualisation entre pairs (pratiques professionnelles, expérimentations et expériences).

La campagne de rendez-vous de carrière 2026-2027 débutera dans les prochaines semaines et les enseignants recevront une notification du jour et de l'heure par un message des services du rectorat. Pour les professeurs éligibles (qui ont été informés l'année dernière), le rendez-vous de carrière se décline de la manière suivante :

- une observation en situation professionnelle conduite par l'inspecteur en présence, généralement, du chef d'établissement,
- un entretien avec l'inspecteur,
- un entretien avec le chef d'établissement.

Ces rendez-vous constituent des temps d'échanges qui doivent permettre de porter un regard réflexif sur les pratiques et les compétences développées sur l'ensemble de la carrière.

Lors de nos observations, nous serons particulièrement attentifs :

- au sens donné au scénario pédagogique construit en réponse à la problématique et aux objectifs visés,
- au développement de la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves,
- à la diversité des situations d'apprentissage durant l'année ainsi qu'à la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves,
- aux modalités d'évaluation des compétences et des capacités et méthodes, au collège comme au lycée,
- à la capacité du professeur d'analyser et de discuter ses choix et ses pratiques.

Afin de faire de ce moment un véritable temps d'échanges, il est souhaitable de préparer en amont le rendez-vous de carrière, tant l'observation de la séance que le ou les entretien(s) qui la suivent. Pour cela, outre le fait de vous référer au guide du rendez-vous de carrière, nous vous recommandons de compléter votre CV sur I-PROF (ou I-Professionnel lorsque vous relevez de l'enseignement privé) et de

produire tout document que vous jugerez utile pour illustrer vos pratiques, y compris lors des années antérieures.

Le guide du rendez-vous de carrière comprend un **document d'aide à la préparation du rendez-vous de carrière intitulé** « document de référence pour l'entretien » **dont les items servent de support au déroulement de l'entretien.** Il relève de votre choix de transmettre ou non ce document complété aux évaluateurs concernés, de préférence en amont de l'entretien.

<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

Lors de nos passages en établissement à l'occasion des rendez-vous de carrière, nous organiserons dans la mesure du possible une réunion de l'équipe pédagogique. Nous vous solliciterons pour nous adresser en amont les points que vous souhaitez voir aborder.

En dehors des rendez-vous de carrière, des visites-conseils sont possibles, notamment à votre demande. Hors du champ de l'évaluation réglementaire, elles se situent dans le cadre de l'accompagnement ou de l'aide à l'évolution des pratiques.

Enfin, tout au long de l'année, les inspecteurs restent bien sûr à l'écoute de tous ceux qui souhaiteraient obtenir des renseignements en vue de passer des certifications : DNL, Histoire des Arts, CAFFA...

➤ INFORMATIONS GÉNÉRALES

Par une circulaire du 2 juillet 2026 est instaurée une [cérémonie commémorative](#) annuelle **dans toutes les écoles et tous les établissements d'enseignement scolaire publics ou privés** sous contrat de l'armistice du **11 novembre**, Journée nationale de commémoration de la victoire et de la Paix – Hommage à tous les « Morts pour la France ».

La [37^{ème} édition du Festival international de géographie](#) se déroulera à Saint-Dié-des-Vosges du vendredi 2 au dimanche 4 octobre 2026 et aura pour thème : **"Paysage"**. Les pays à l'honneur seront la Bulgarie et la Roumanie.

La [29^{ème} édition des "Rendez-vous de l'Histoire"](#) se déroulera à Blois du mercredi 7 au dimanche 11 octobre 2026 et aura pour thème : **"Les marchands"**.

Les grands rendez-vous de l'EDD pour l'année scolaire 2026-2027 permettent de faire travailler les élèves sur l'ensemble des [17 Objectifs du Développement Durable](#) tout au long de l'année avec différentes actions que l'on peut planifier parmi les nombreux événements nationaux et internationaux.

La [circulaire du 24 Septembre 2020](#) « Renforcement de l'éducation au développement durable » structure l'EDD autour de nouveaux axes dont l'horizon est constitué par les objectifs de développement durables de l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030.

<https://eduscol.education.gouv.fr/4695/education-au-developpement-durable>

Organisé par les Archives diplomatiques, avec le soutien des rectorats et des préfets de régions, le [concours des jeunes ambassadrices et jeunes ambassadeurs](#) est ouvert aux classes des collèges, lycées et lycées professionnels. Il aura cette année pour thème : *À la conquête de l'espace. Du Spoutnik à la "guerre des étoiles".*

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD):

Le thème du concours est cette année : « **Les étrangers dans la Résistance (1940-1945)** ».

Dans le cadre de la préparation de ce concours, vous pourrez consulter avec profit la page Eduscol qui présente notamment les modalités de participation, le calendrier et les objectifs pédagogiques du concours, ainsi que la lettre de cadrage du thème, par Rachid AZOUZ, inspecteur général et président du collège des correcteurs du CNRD, accompagnée d'éclairages rédigés par de nombreux auteurs.

D'autres concours abordent l'histoire et la mémoire : [la Flamme de l'égalité](#) (le thème 2026-2027 portera de nouveau sur « Femmes en esclavage »), [Bulles de Mémoire](#) (thème 2026-2027 : « À feu et à flots. La mer dans les guerres contemporaines »).

Des concours permettent d'approfondir la notion de citoyenneté : [Le Parlement des enfants](#) (thème 2026-2027 : « Favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous ».), [Découvrons notre constitution](#) (thème 2026-2027 : « L'Etat de droit »), le [concours Clemenceau](#) qui a pour objectif de rapprocher les jeunes et les forces de sécurité de l'État, le [prix Ilan Halimi](#) qui récompense chaque année des projets portés par des groupes de jeunes de moins de 25 ans qui sensibilisent à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Destiné à renforcer la culture juridique et institutionnelle des élèves à partir du cycle 4, [le Passeport Educdroit](#) propose des parcours thématiques favorisant l'exercice de leur citoyenneté en prenant conscience de leurs droits et de leurs obligations juridiques. Les parcours sont conçus à partir d'un scénario proche de situations vécues par les élèves et se déclinent en trois séances. Les fiches d'activité, les ressources et les documents d'accompagnement sont disponibles sur Magistere (accès par le portail ARENA). Trois parcours sont disponibles :

- Le harcèlement
- La liberté d'expression
- Les violences sexistes et sexuelles

Appels à projets conjoints avec la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des armées :

Comme chaque année, dans le cadre du partenariat d'enseignement de défense avec le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des armées propose des [appels à projets pédagogiques](#) portant sur des thématiques historiques et mémorielles.

Cette année, les thèmes sont :

- Villes en guerre à l'époque contemporaine ;
- Jeunesses en guerre ;
- Les sciences et la guerre ;
- Écrivains en guerre ;
- Photographier et filmer les conflits à l'époque contemporaine : illustrer, informer, détourner ;
- Un nouvel appel à projet pédagogique pour 2026-2027 : Lieux de mémoire des conflits contemporains.

Pour les sujets traitant de la Mémoire et de l'éducation à la défense et à la citoyenneté, nous vous invitons à consulter les pages dédiées régulièrement actualisées sur le site académique :

<https://www.ac-rennes.fr/education-defense>

<https://www.ac-rennes.fr/memoire-citoyennete>

Pour les sujets en lien avec le principe de laïcité et les valeurs de la République, [un espace valeurs de la République](#) est à disposition: il regroupe des ressources institutionnelles et des productions

académiques qui visent à accompagner les équipes dans l'élaboration de séquences portant sur le principe de laïcité et les valeurs républicaines dont des kits « Parlons laïcité aux parents ».

Le prix de la laïcité de la République française 2026

- Doté d'une enveloppe de 50 000 €, ce prix distingue les actions ou projets de sensibilisation et de promotion de la laïcité.
- Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 18 octobre 2026 inclus. La remise des prix aura lieu le mardi 9 décembre 2026, journée nationale de la laïcité (commémorant la loi de 1905).
- Pour déposer votre candidature, rendez-vous sur :
<https://www.laicite.gouv.fr/actualites/actualite/appel-a-candidature-prix-de-laicite-2026>

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site académique de nos disciplines :

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique1700>

En vous remerciant pour votre investissement au quotidien au service de la réussite des élèves de notre académie, nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Philippe Chérel, Sophie Ferhadjian, Christian Lippold, Fabienne Moysan, Gaël Reuzé